



AUTORITE PARENTALE ET DEMENAGEMENT

Par **nice06400**, le **03/12/2014** à **15:30**

Bonjour,rrnrJe suis séparée du père de ma fille (nous n'étions pas mariés). Nous avons tous deux l'autorité parentale et moi en sus la garde exclusive de notre enfant.rnCependant, le père n'a de cesse de déménager et notamment dernièrement. J'ai du faire intervenir mon avocate pour avoir confirmation de ce déménagement.rnL'adresse transmise par son conseil serait fausse selon notre fille.rnJe souhaiterais savoir s'il y a obligation (dans ce cas pour le père) de fournir un justificatif de domicile pour vérifier l'exactitude de l'adresse ?rrnrVous remerciant par avance